



Double mandat des travailleurs sociaux dans la justice et la probation

Mercredi 23 juin 2021, 13.30 – 16.30 heures, en ligne

Description

Selon le code pénal suisse, « l'assistance de probation doit préserver les personnes prises en charge de la commission de nouvelles infractions et favoriser leur intégration sociale (art 93 CP). » La pratique probatoire et les missions confiées aux agents de probation relèvent ainsi de la recherche d'un juste équilibre : contrôler le respect de règles de conduite imposées aux probationnaires et les aider dans la stabilisation d'un mode de vie sans infractions au sein de leur communauté. L'accompagnement social mise en particulier sur les capacités des personnes à développer leurs ressources propres, leurs capacités d'initiative et de choix, ainsi que leur possibilité de bâtir un projet de vie porteur de sens.

Au cours des deux dernières décennies, les entités de probation en Suisse ont connu des évolutions multiples, lesquelles soulignent le passage vers davantage de contrôle et de surveillance, que la notion de « prévention du risque de récidive » vient acter.

Soutenir socialement la personne sous mandat de probation, vérifier le respect des règles de conduite et apprécier le risque de récidive, quels enjeux pour la pratique probatoire ? Ne serions-nous pas à la croisée de chemins s'agissant des casquettes que les interventions socio-judiciaires porteront demain ?

Intervenantes et intervenants

Marina Richter, géographe et sociologue, mène des recherches sur le système carcéral depuis plus de dix ans, d'abord à l'Université de Fribourg, puis comme professeure assistante à la HES-SO Valais/Wallis. Elle a notamment mené des recherches sur les questions relatives à la mort dans le système correctionnel en collaboration avec le Prison Research Group de l'Université de Berne. Elle étudie actuellement les questions de coercition et de soins dans différents types d'institutions (fermées) (prison, centre d'asile, hôpital psychiatrique et maison de retraite). Elle a récemment terminé un projet de recherche sur la profession et le professionnalisme du travail social dans le système correctionnel, dont elle rendra compte lors de la conférence.

Julia Emrechtinger est assistante sociale et travaille à la HES-SO Valais/Wallis depuis près de dix ans, d'abord en tant qu'assistante de recherche et maintenant en tant qu'adjointe scientifique. Actuellement elle écrit sa thèse de doctorat sur le rôle du travail social dans les autorités interdisciplinaires de protection de l'enfant et de l'adulte en Suisse. Elle a participé au projet de recherche de Marina Richter sur la profession et la professionnalité du travail social dans le système correctionnel, dont elles rendront compte lors du colloque.

Daniel Lambelet est psychosociologue. Après un parcours professionnel en lien avec l'insertion et la réinsertion de personnes diversement marginalisées, il est actuellement professeur associé à la HETSL. Ses enseignements et ses travaux de recherche portent notamment sur l'intervention sociale dans le champ de la justice pénale. Sur mandat de l'OFJ, il débute actuellement – en partenariat avec la ZHAW - une étude sur la situation des enfants dont un parent est détenu en Suisse. Il participe également à la formation des responsables d'atelier des établissements de détention latins dans le cadre du CSCSP. Et accompagne, en qualité d'expert, la Commission des visiteurs de prison du Grand Conseil vaudois.

Programme

23 juin 2021, 13.30 – 16.30 heures

13.30 – 13.35	Mot de bienvenue Julien Maret, président prosaj
13.35 – 14.15	L'introduction de ROS (exécution des sanctions orientées vers les risques) et les défis pour le travail social: réflexions sur la situation dans la Suisse alémanique Marina Richter et Julia Emprechtinger, HES-SO Valais/Wallis
14.15 – 14.45	Questions
14.45 – 15.00	Pause
15.00 - 15.40	Quand l'arbre de l'aide contrainte cache la forêt de la prévention du risque ... L'intervention socio-judiciaire en milieu ouvert à la croisée des chemins Daniel Lambelet, HETSL
15.40 – 16.10	Questions
16.10 – 16.30	Conclusion, remerciements et clôture Julien Maret, président prosaj

Abstract des présentations des intervenants

Marina Richter, Julia Emprechtinger, HES-SO Valais/Wallis

L'introduction de ROS (exécution des sanctions orientées vers les risques) et les défis pour le travail social: réflexions sur la situation dans la Suisse alémanique

Peu avant la pandémie de Covid 19, nous avons pu effectuer une recherche sur le quotidien des travailleurs sociaux dans deux institutions de la Suisse alémanique. Un sujet qui est sorti de cette recherche est de comprendre comment l'introduction de ROS (l'exécution des sanctions orientées vers les risques) change la pratique des travailleurs sociaux. Dans la présentation, nous aimerions aborder des questions sur la façon dont les travailleurs sociaux négocient le professionnalisme dans cette situation, comment la tension entre l'aide et le contrôle est spécifiquement façonnée dans cette situation, et quels défis s'articulent pour le travail social.

Daniel Lambelet, HETSL

Quand l'arbre de l'aide contrainte cache la forêt de la prévention du risque ...
L'intervention socio-judiciaire en milieu ouvert à la croisée des chemins

L'assistance de probation amène les professionnels à endosser un double rôle qui les met au défi d'avoir à faire tenir ensemble des logiques peu compatibles entre elles, en tant qu'elles engagent des postures et des modes d'action divergents. Dans cette contribution, nous montrerons comment, par un travail interactionnel, les agents de probation parviennent à faire avec. Nous mettrons aussi en évidence en quoi l'acheminement vers une gestion préventive du risque limite leur possibilité de composer avec ces exigences contradictoires. Enfin, nous nous interrogerons sur le rôle que peut jouer une association professionnelle comme prosaj pour permettre de « refaire parler le métier » (Ravon, 2012).

Participation gratuite

Veuillez-vous inscrire par courriel jusqu'au 17 juin 2021

INSCRIPTION

Le lien pour participer vous sera envoyé peu avant l'événement par la HETSL.

prosaj

Association Suisse de Probation et de Travail Social dans la Justice
Schweizerische Vereinigung Bewährungshilfe und Soziale Arbeit in der Justiz
silvia.kohler1@be.ch
www.prosaj.ch

Nos partenaires



Schweizerisches Kompetenzzentrum für den Justizberg
Centre suisse de compétences en matière d'exécution de sanctions pénales
Centro svizzero di competenze in materia d'esecuzione di sanzioni penali

